

Rapport annuel 2004



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit
Herrengasse 2 Case postale 28 CH-6460 Altdorf 1 Tél. +41 (0)41 870 97 81 Fax +41 (0)41 870 97 88
Case postale 29 CH-3900 Brigue Tél. +41 (0)27 924 22 26 Fax +41 (0)27 924 43 05
info@alpeninitiative.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9



Campagne contre Avanti: arrivée de Bellina à Altdorf.



La campagne contre Avanti a pris fin avec l'Appel du Gothard.

1. Politique des transports

Après une campagne de vote brève mais intense, le **contre-projet Avanti** a été soumis au peuple le 8 février. Malgré son gros engagement financier et humain au sein du comité national, l'Initiative des Alpes a mené en complément et en accord avec le Comité Avanti-Non une campagne plus spécifique. Cette campagne, axée sur la protection des Alpes et le transfert modal, a été organisée sous la direction d'Andreas Weissen à partir du bureau de Brigade de l'Initiative des Alpes. Elle avait pour supports le drapeau à l'effigie d'un bouquetin femelle, des affiches au format mondial et au format A3, des prospectus, des autocollants, des annonces testimoniales, de la cuisine alpine, des lettres de lectrices/lecteurs, la tournée de la mule Bellina et celle de la montagne gonflable, des promenades en ballon captif, ainsi que des soirées alpines dans les villes (sur cette campagne, voir aussi le rapport annuel 2003). Début janvier est paru un numéro spécial d'«échos» sur Avanti. La campagne a pris fin le 1^{er} février avec l'adoption, sur le pont du Diable à Andermatt, d'un manifeste, suivie d'une randonnée à skis au Gothard. Des personnalités des cantons d'Uri, du Tessin, du Valais et des Grisons étaient présentes pour l'occasion. La joie était grande, le 8 février, après que 63 pour cent des votantes et votants, ainsi que tous les cantons, eurent rejeté le contre-projet Avanti. L'événement a été fêté abondamment à Altdorf, Olten et Genève. En dépit de la satisfaction face à ce bon résultat, il était clair pour tout le monde que le scrutin en lui-même n'allait pas résoudre les problèmes de transports dans les agglomérations. Sous le titre *Dopo-Avanti*, le fonds infrastructurel rejeté par le peuple menace de refaire surface, avec à notre avis toujours trop de moyens pour le développement des routes nationales.

Les 20 et 21 février se sont déroulés à Altdorf le **Congrès ITE 2004** et les festivités du **10^e anniversaire de l'article**

constitutionnel sur la protection des Alpes. Dans le cadre de ce congrès, la politique du transfert modal en Suisse et dans les pays voisins a été examinée et discutée par des spécialistes en provenance d'Allemagne, d'Autriche, de France, d'Italie et de Suisse. Il a été clôturé par un très intéressant débat consacré au report de trafic route-rail, auquel ont pris part le secrétaire général du DETEC Hans Werder, le directeur général des CFF Benedikt Weibel, le conseiller national Andrea Hämmerle, le directeur de BLS-Cargo Dirk Stahl et la coprésidente d'ITE Heike Aghte. Principale conclusion de ce congrès et du débat final: des efforts considérables doivent encore être faits pour que se mette en place une véritable politique du transfert modal. En marge du congrès, un programme récréatif a été proposé aux participantes et participants, avec des événements culturels, des activités pour les enfants et la fête des 10 ans de l'article constitutionnel. En avril est paru un numéro anniversaire d'«échos» intitulé: «En souvenir du futur».



Le Congrès ITE et des festivités à Altdorf ont marqué les 10 ans d'existence de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes.



L'Initiative des Alpes remet un carnet de devoirs au président de la Confédération Joseph Deiss.

Lors de la **conférence de presse-bilan** du 19 février à Berne, l'Initiative des Alpes a critiqué le «refus de servir» de la Confédération sur le dossier du transfert modal. Au terme de cette conférence, Fabio Pedrina a remis à Joseph Deiss, président de la Confédération, un projet d'ordonnance sur le transfert du trafic marchandises à travers les Alpes, sous forme de carnet de devoirs.

Le 1^{er} avril, le conseiller fédéral Moriz Leuenberger a organisé une table ronde sur les **transports en agglomération**. A cette occasion, l'Initiative des Alpes a pu faire valoir son point de vue, même si, sur cette thématique, elle laisse le leadership aux grandes organisations des transports. A son avis, tout projet relatif aux transports en agglomération ne pourra franchir le cap des urnes que s'il prend en compte les intérêts des régions périphériques.

Le **programme d'allègement 04** risquait d'avoir aussi des conséquences néfastes pour le transfert modal et les transports publics. Par une lettre au Conseil fédéral, des communiqués de presse et des entretiens avec des parlementaires et fonctionnaires fédéraux, l'Initiative des Alpes a insisté sur la nécessité de ne pas sacrifier le transfert modal sur l'autel de l'austérité budgétaire. C'est pourquoi elle a recommandé le non en vue du scrutin du moi de mai sur le paquet fiscal. En outre, l'assemblée générale de l'Initiative des Alpes réunie le 8 mai à Bellinzona a adopté une résolution exhortant le Conseil fédéral à respecter la volonté du peuple et à épargner la politique du transfert modal dans le cadre du programme d'allègement 04.

La **bourse du transit alpin** a pu être expliquée à plusieurs politiciennes et politiciens cantonaux et nationaux. Elle a également été un thème important dans le travail international. A l'occasion d'un voyage de lobbying en Autriche, Alf Arnold a présenté le projet dans le Vorarlberg, au Tyrol et à Salzbourg, ainsi qu'à Vienne lors d'un congrès sur le

trafic marchandises dans les zones sensibles. Afin de mieux faire connaître l'idée de cette bourse des droits de transit, l'Initiative des Alpes diffuse une factsheet et un prospectus en français, allemand, italien et anglais. A chaque occasion qui s'est présentée, elle a demandé la réalisation immédiate de cette bourse.

Le 14 août, dans le cadre de la traditionnelle action **Feux dans les Alpes**, des feux de protestation et d'espoir ont été allumés un peu partout dans l'arc alpin. L'Initiative des Alpes a organisé son feu sur la Riederfurka, en Valais. A cette occasion, elle a réclamé une interdiction générale des camions Euro 0 sur les axes de transit. Elle a par ailleurs apporté son soutien aux feux de Thusis et Feldkirch.

Dans le cadre de la **Journée d'actions ITE** du 2 octobre a eu lieu une opération contre les transports absurdes de produits de boulangerie. Le prix intitulé «Roter Teufelsstein» a été décerné à Délifrance SA. Cette entreprise importe des Pays-Bas tous les produits précuits qu'elle vend en Suisse.



Pour l'action «Feux dans les Alpes», l'Initiative des Alpes a organisé une fête sur la Riederfurka.



Délifrance SA a reçu le «Prix des transports absurdes» pour ses petits pains précuits transportés par camion depuis les Pays-Bas.



Opération «thermomètre» à l'occasion de la publication du rapport sur le transfert modal.

Le 25 novembre, à l'occasion de la publication du second rapport de la Confédération sur le transfert modal, l'Initiative des Alpes a lancé sur la Bärenplatz de Berne l'**opération «thermomètre»**. Au moyen d'un thermomètre surdimensionné, elle a montré que l'on est encore loin de l'objectif du transfert modal et que les Alpes souffrent de fièvre routière. Des militantes et militants déguisés en médecins ont distribué le prospectus sur la bourse du transit alpin, bourse qui est à notre avis le meilleur «médicament» pour assurer la guérison des Alpes. Cette opération a été complétée par une carte postale électronique pouvant aussi être envoyée via notre site Internet.

L'Initiative des Alpes s'est félicitée de la mise en service, le 26 novembre, du **centre de contrôle des poids lourds** de l'A13, considérant celui-ci comme un important instrument pour activer le transfert modal et améliorer la sécurité routière. Elle a toutefois demandé que cette installation fonctionne pendant toute la période de circulation du trafic automobile lourd, et que les centres de contrôle de l'axe du Gotthard soient réalisés au plus vite.

Lors d'une conférence de presse donnée le 9 décembre dans le Val-d'Aoste, l'Initiative des Alpes et la «Coordination valdôtaine contre les Camions» ont demandé une fois de plus une **interdiction générale des camions Euro 0** en Suisse, comme elle existe au Brenner et au Mont-Blanc. Un expert avait calculé la réduction des émissions polluantes que cette interdiction entraînerait. Les chiffres ont été transmis notamment à la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement et de l'environnement.

Par un communiqué de presse et une lettre au Conseil fédéral, l'Initiative des Alpes s'est opposée au **transfert sur la route du transport des colis postaux**. Dans un autre

communiqué de presse, elle a protesté contre la prolongation, par le Conseil fédéral, des délais d'**assainissement phonique** du réseau routier.

Dans le cadre de **procédures de consultation**, l'Initiative des Alpes a pris position sur divers projets législatifs, en particulier sur l'augmentation de la RPLP, le relèvement du poids maximal des camions, la réforme du rail II et la modification de la loi sur les chemins de fer (directive européenne sur l'interopérabilité). L'Initiative des Alpes n'a pas fait usage de son droit de recours en 2004.

Dans le cadre de son **engagement international**, l'Initiative des Alpes a participé activement au projet européen de lobbying «Safe and Sustainable Freight Transport» (SSFT, pour un transport de marchandises sûr et durable). Le projet «RPLP en France», lancé par l'Initiative des Alpes en collaboration avec FNE (France Nature Environnement), a développé une bonne dynamique, et de précieux contacts ont été noués dans des ministères malgré un contexte politique difficile. De nombreuses organisations environnementales locales sont motivées à collaborer au projet. L'Initiative des Alpes a soutenu les efforts entrepris en Slovénie pour promouvoir la vérité des coûts dans le trafic marchandises. Elle a versé une contribution en faveur d'une brochure d'information sur la RPLP dans le plus oriental des pays alpins.

2. Information et communication

L'Initiative des Alpes a communiqué son message clé à travers un grand nombre de **communiqués, prises de position et interviews** dans des médias locaux, nationaux et internationaux, et lors de deux **conférences de presse**.

Dans cinq numéros d'**«échos»** (tirage total certifié: 43'835 exemplaires), l'Initiative des Alpes a expliqué et commenté



Des représentantes et représentants du projet SSFT en visite sur le chantier NLFA d'Amsteg.

les événements de la politique des transports et informé sur son programme de randonnées et ses autres prestations et manifestations. Le journal de l'Initiative des Alpes a aussi présenté des femmes et des hommes qui se sont particulièrement distingués par leur engagement pour l'Initiative des Alpes devant ou derrière les coulisses. Le numéro anniversaire du 19 avril mérite une mention spéciale. Sur quatre pages supplémentaires, cette parution a rappelé les principaux événements survenus depuis l'acceptation de l'article constitutionnel.

La communication d'informations et de positions par l'**Internet** prend de plus en plus d'importance. En 2004, le site Web de l'Initiative des Alpes a été visité chaque jour par environ 280 personnes en moyenne. Une raison suffisante pour le développer et l'actualiser régulièrement.

Les travaux préparatoires à la réactivation du réseau des **rédactrices et rédacteurs de lettres de lectrices/lecteurs** et à l'introduction d'un **bulletin d'information** (newsletter) électronique ont été lancés.

3. Randonnées

En 2004, 72 membres ont exploré avec l'Initiative des Alpes des contrées alpines méconnues lors de sept **randonnées d'une semaine**. Celles-ci ont eu pour cadre le Tessin, la Slovénie, la France et l'Italie. Une fois de plus, ces randonnées se sont déroulées sans accident et à la satisfaction unanime des participantes et participants. Trois randonnées d'une semaine et la plupart des **randonnées d'un week-end** ont dû être annulées, faute d'inscriptions en nombre suffisant. Au printemps, les accompagnatrices et accompagnateurs bénévoles se sont perfectionnés à Berne lors d'un cours de premiers secours qui a suscité un vif intérêt. Treize nouveaux guides, qui ont élargi leur expérience en accompagnant de «vieux routards», enrichiront par leurs propres offres le programme de randonnées de l'Initiative des Alpes en 2005.

4. Vente d'articles

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, les commandes et le nombre de nouveaux clients, 2004 a été une année record pour la **vente d'articles**. Les produits en pierre de Vals ont eu particulièrement du succès. Les nombreuses réactions orales ou écrites des clientes et clients le confirment. Lors d'un atelier de deux jours qui s'est déroulé en été, un groupe de travail formé de membres du comité et de collaboratrices a posé les bases d'un **concept** de «Boutique des Alpes», qui a été élaboré bénévolement dans le cadre d'un travail de diplôme. La situation actuelle a été examinée et évaluée,



Partir en randonnée avec l'Initiative des Alpes dans des contrées connues ou méconnues des Alpes.

et des objectifs ont été définis. La Boutique des Alpes doit permettre de fidéliser à l'Initiative des Alpes les personnes qui aiment les Alpes. Elle doit pour le moins couvrir ses coûts et si possible dégager un bénéfice raisonnable en faveur de l'Initiative des Alpes. En plus des **articles publicitaires** de l'Initiative des Alpes, elle doit proposer des **produits de qualité** issus de l'espace alpin. Ces produits recèlent une valeur ajoutée pour la clientèle, car ils profitent à la fois à l'Initiative des Alpes et à leurs fabricants situés dans les Alpes. Doris Zurwerra, responsable de la Boutique, a déjà appliqué certaines des mesures définies. Ainsi, tous les articles vendus portent désormais un petit autocollant avec le logo de l'Initiative des Alpes et l'adresse Internet www.alpen-shop.ch. Avant Noël, un e-mail a attiré l'attention sur la possibilité de passer commande par le Net et sur l'existence d'articles-cadeaux exceptionnels.



Assemblée annuelle de l'Initiative des Alpes au Castel Grande de Bellinzona.

5. Membres, comité et comité restreint

Vingt-cinq membres se sont réunis le 8 mai 2004 pour l'**assemblée générale annuelle** au Castel Grande de Bellinzone. Alf Arnold, Lucia Lauener et Georges Darbellay se sont retirés du comité, étant salariés de l'Initiative des Alpes. La séparation stricte entre l'échelon stratégique et l'échelon opérationnel est ainsi entrée dans les faits. Martin Graf a lui aussi quitté le comité, mais pour raison d'âge. Lisa Bürgi, Robert Hofer et Mathias Buschbeck (ancien collaborateur de l'Initiative des Alpes en Suisse romande) ont été élus nouveaux membres du comité. Les membres actuels du comité, à savoir Fabio Pedrina (président), Andreas Weissen (vice-président), Stefan Grass, Christa Mutter, Willy Perret-Gentil, Marlène Burri Perret-Gentil, Carlo Lepori, Johannes Brassel, Pia Hollenstein, Thomas Burgener, Armin Braunwalder, Serge Picker, Pietro Gianolli, Jan Gürke, Paulo Peduzzi et Denys Roulin, ont été réélus pour une année.

Le **comité** de l'Initiative des Alpes s'est réuni en 2004 pour deux week-ends de planification à Bonaduz et Lützelflüh, et pour trois séances à Berne, qui étaient comme de coutume ouvertes à tous les membres intéressés.

Le **comité restreint** s'est réuni pour une séance de planification à Lucerne. Il a réglé les affaires courantes de l'association lors de 13 conférences téléphoniques. Après le vote sur Avanti, ces conférences, qui étaient hebdomadaires durant la campagne, sont redevenues mensuelles.

De petit groupe qu'elle était au début, l'Initiative des Alpes est devenue en 10 ans une organisation professionnalisée dotée d'un budget de près de 2 millions de francs. Cette évolution appelle des adaptations structurelles. En 2004, le comité, le comité restreint et le secrétariat ont repensé leur rôle respectif dans un processus de **réorientation/réorganisation**. Ils ont formulé les lignes directrices politiques de l'association. La seconde partie du travail concerne les finances, la récolte de fonds, la vente d'articles, les randonnées et les médias. L'Initiative des Alpes s'emploie à présent à réviser ses statuts et règlements, et à élaborer un manuel d'organisation.

6. Personnel

Début 2004, la campagne contre Avanti, ainsi que l'organisation du congrès ITE et des festivités du 10^e anniversaire de l'Initiative des Alpes, ont nécessité un gros engagement humain. Au 29 février, le taux d'occupation de la quasi-totalité des collaboratrices et collaborateurs est redevenu ce qu'il était avant la campagne contre Avanti. Le secrétariat de campagne à Brigue, dirigé par Andreas Weissen, a été supprimé.

L'**effectif du personnel** représentait après la campagne l'équivalent de 4,35 postes à plein temps. Matthias Buschbeck, qui s'occupait de la Suisse romande avec Georges Darbellay, a quitté l'Initiative des Alpes à fin février. Son travail a été repris par Georges Darbellay, qui traite aussi des dossiers nationaux généraux. Helene Cocchi-Gnos a pris ses fonctions en janvier, alors que l'administration à Altdorf n'arrivait plus à faire face à la masse de travail. Toni Aschwanden a terminé ses études de politologie en été et augmenté son taux d'occupation pour l'Initiative des Alpes. A fin 2004, douze personnes se partageaient 4,7 postes à plein temps. Pour la politique et les médias tout particulièrement, les **besoins en personnel** dépassaient les capacités. Mais au vu de la situation financière, les taux d'occupation n'ont pu être augmentés.

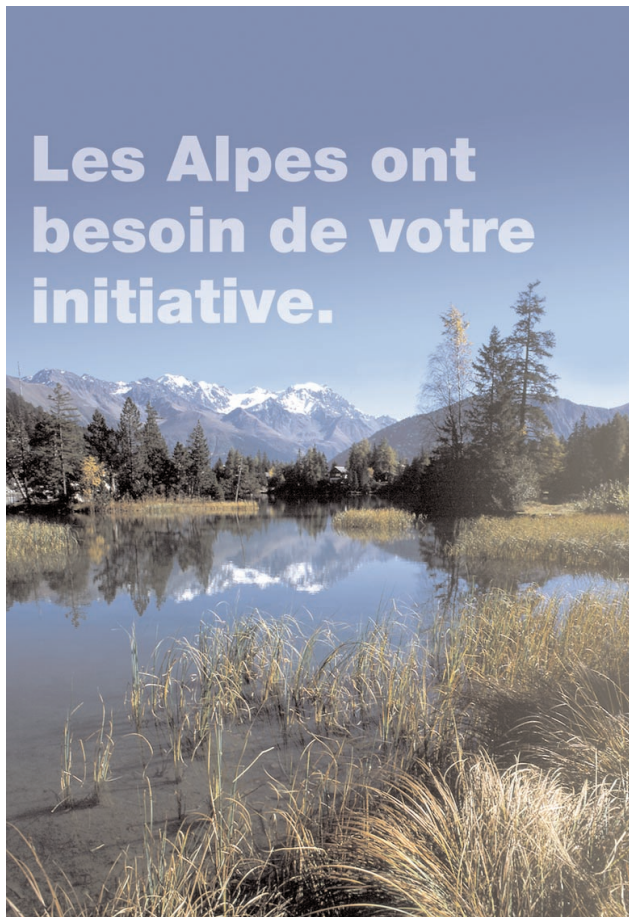
	fin 2004	mars 2004	fin 2003
Politique	170%	150%	570%
Alf Arnold <i>directeur, responsable politique</i>	70%	70%	90%
Toni Aschwanden <i>actions, politique internationale</i>	50%	30%	100%
Matthias Buschbeck <i>CH romande</i>	–	–	50%
Georges Darbellay <i>CH romande, politique nationale</i>	50%	50%	80%
A. Weissen, P. Meyer, P. Schild <i>auxiliaires campagne</i>	–	–	180% 70%
Communication	70%	70%	80%
Ruedi Bomatter <i>responsable communication</i>	50%	50%	50%
Harriet Huonder <i>documentation, site Internet</i>	20%	20%	30%
Administration	160%	160%	230%
Lucia Lauener <i>responsable admin./finances</i>	60%	60%	80%
Stefani Spilger <i>matériel, envois</i>	50%	50%	70%
Helene Cocchi-Gnos <i>comptabilité</i>	20%	20%	–
Ursula Schild <i>gestion des adresses</i>	30%	30%	80%
Vente d'articles	60%	45%	55%
Doris Zurwerra	40%	30%	40%
auxiliaires	20%	15%	15%
Randonnées	10%	10%	10%
Doris Zurwerra	10%	10%	10%
Total	470%	435%	945%

Le **bureau tessinois** reste géré sur mandat par Pietro Giannoli et Patrizia Pellandini, du Syndicat suisse des chemins et du personnel des transports (SEV), qui organisent aussi les traductions en italien, effectuées en grande partie bénévolement.

7. Promotion des adhésions/Récolte de fonds

Les activités de **récolte de fonds** ont été primordiales en 2004, car il s'agissait de combler le plus rapidement possible le trou laissé dans la caisse par la campagne contre Avanti. Une fois de plus, l'Initiative des Alpes a pu compter pour cela sur ses fidèles donatrices et donateurs. Comme après des campagnes de vote antérieures, elles et ils ont fait en sorte qu'une grande partie du surcroît de dépenses puisse être couverte par des dons supplémentaires.

Un **dépliant** portant le slogan «Les Alpes ont besoin de votre initiative – tout particulièrement le 8 février 2004» a été encarté dans divers périodiques, à la fois pour prôner le non à Avanti et pour susciter des dons en faveur de l'Initiative des Alpes. L'actualité du message et l'attractivité du graphisme ont fait leur effet. Le bulletin de versement joint



au dépliant a été bien utilisé, et beaucoup de gens ont commandé du matériel de campagne.

En janvier, 25'000 ménages ont reçu le numéro spécial d'«échos» sur Avanti. Cette action de **promotion des adhésions et récolte de dons** était elle aussi ciblée sur la campagne contre Avanti. En plus de son effet – non directement mesurable – sur l'opinion, elle a entraîné une hausse de 292 exemplaires du tirage du journal.

En février, l'Initiative des Alpes a **remercié personnellement** ses membres, ses donatrices/donateurs et toutes les personnes qui ont soutenu la campagne contre Avanti. Elle exprime également sa reconnaissance à celles et ceux qui ont utilisé le bulletin de versement joint à la carte de remerciement ou qui, ultérieurement, ont fait un don.

«Les Alpes ont besoin de votre initiative» reste le **slogan de la promotion des adhésions**. C'est avec ce slogan que l'association recherche en permanence de nouveaux membres et donatrices/donateurs. Un dépliant actualisé a été joint au numéro de novembre d'«échos» pour promouvoir la protection des Alpes en Suisse romande.

En 2004, 20'108 personnes ont soutenu financièrement l'Initiative des Alpes – 1'910 de plus qu'en 2003. Elles ont aidé l'Initiative des Alpes à surmonter les difficultés financières liées notamment à la campagne contre Avanti.

8. Finances

L'Initiative des Alpes a eu très peu de marge financière en 2004. Les grosses factures liées à Avanti-Non ont dû être réglées au début de l'année. Elles ont englouti un montant supérieur à l'ensemble des cotisations annuelles, qui assurent dans les années normales le fonctionnement de l'association jusqu'à la fin de l'été ou presque. Grâce à un contrôle minutieux des liquidités, les passes délicates ont pu être surmontées.

La Banque Raffeisen a reconnu à l'Initiative des Alpes une bonne solvabilité en lui accordant un crédit de liquidités pour lequel elle s'est elle-même portée garante. Ce crédit n'a dû être que partiellement utilisé. Cette confiance placée dans les membres et donatrices/donateurs de l'Initiative des Alpes n'a pas été trahie puisque que ceux-ci ont continué à faire généreusement des dons après la votation. L'Initiative des Alpes a passé le creux de la vague en novembre, quand de nombreux donateurs, membres et abonnés ont arrondi vers le haut le montant de leur don, cotisation ou abonnement 2005 afin de combler le déficit lié à Avanti. Grâce aux bons résultats du côté des recettes, le déficit, tout en restant élevé, est inférieur de 30'588 francs à ce qui avait été budgété.

La marge de manœuvre financière de l'Initiative des Alpes demeure en deçà des ressources dont elle devrait disposer pour accomplir le travail indispensable à la protection des Alpes. Le projet de bourse du transit alpin devrait aider l'Initiative des Alpes à retrouver une bonne assise financière.

9. Perspectives 2005

Le processus de **réorientation et réorganisation**, que nous avons engagé en 2004 après le scrutin victorieux sur Avanti, arrive à son terme. De nouvelles lignes directrices, quelques modifications statutaires, un diagramme des fonctions, un nouvel organigramme, un manuel d'organisation et de nouveaux règlements sont les résultats visibles des discussions qui ont eu lieu durant une année au sein des différentes instances de l'association.

Sur le plan politique, la priorité sera donnée à la **loi d'exécution de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes**, en cours d'élaboration au sein de l'administration

fédérale. Cette loi prendra le relais de la loi sur le transfert du trafic, limitée dans le temps.

Pour l'Initiative des Alpes, la **bourse du transit alpin** est l'instrument du transfert modal par excellence. Elle mènera un gros travail de lobbying et d'information en sa faveur en Suisse et à l'étranger. Elle clarifiera aussi la question de savoir si cette bourse peut être introduite par voie d'ordonnance – une possibilité que prévoit l'article constitutionnel.

Sous le titre **Dopo-Avanti**, le fonds infrastructurel rejeté par le peuple menace de refaire surface, avec à notre avis toujours trop de moyens pour le développement des routes nationales. Une participation fédérale à la résolution des problèmes de transports dans les agglomérations n'est défendable aux yeux de l'Initiative des Alpes que si elle se limite aux transports publics et à la locomotion douce, et encourage aussi, en contrepartie, les transports publics dans les régions périphériques.

En 2005 aussi, l'Initiative des Alpes décernera son **«Prix des transports absurdes»**. Elle entend d'ailleurs approfondir cette thématique.

L'Initiative des Alpes appuie le travail de lobbying mené en France et Slovénie, car il est important que l'idée d'une **redevance poids lourds liée aux prestations** soit diffusée dans d'autres pays alpins.

Le **travail de communication** sera amélioré par la réactivation du réseau de rédactrices et rédacteurs de lettres de lectrices/lecteurs, ainsi que par la création d'un bulletin d'information électronique (newsletter). Nos archives photographiques doivent être numérisées.

Du côté de la **récolte de fonds**, la possibilité d'étendre celle-ci à des fondations sera étudiée. Avec une politique restrictive en matière de dépenses et un plan financier pluriannuel, il va s'agir non seulement de combler définitivement le déficit lié à la campagne Avanti, mais aussi de constituer un nouveau fonds de campagnes et un capital d'organisation suffisant.

Maintenant que le **ZEWO** attribue aussi son label à des organisations politiques d'utilité publique, l'Initiative des Alpes vise l'obtention de cette reconnaissance. Les **comptes annuels** sont désormais présentés conformément aux recommandations Swiss GAAP FER 21 relatives à la présentation des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif.

Les **randonnées** et la **vente d'articles** se poursuivront dans le cadre actuel. L'Initiative des Alpes est désormais soumise à la TVA.



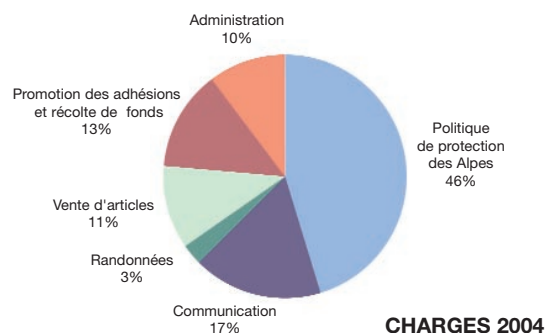
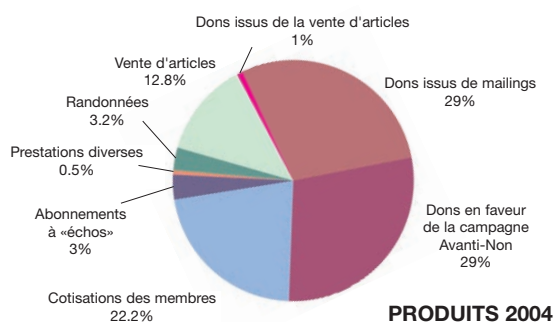
Rapport annuel 2004

Bilan	31.12.2004	31.12.2003
ACTIFS	369'382	748'153
Actifs circulants	366'374	738'131
Actifs immobilisés	3'008	10'022
PASSIFS	369'382	748'153
Capital étranger à court terme	231'742	421'858
Capital étranger à long terme	-	3'568
Capital d'organisation	137'640	322'727

Les comptes annuels de l'Initiative des Alpes sont présentés pour la première fois conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP FER 21), cela afin d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations.

Les données financières présentées sur cette page sont un condensé des comptes 2004 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être consultés sur www.initiative-des-alpes.ch ou demandés au secrétariat (tél. 041 870 97 81).

Compte d'exploitation	Comptes 2004	Comptes 2003
PRODUITS	1'942'236	1'878'596
Récolte de fonds	1'560'656	1'483'495
Prestations diverses et autres recettes	71'834	141'201
Randonnées	61'969	48'460
Vente d'articles	247'778	205'441
CHARGES	-2'128'972	-2'032'761
Politique de protection des Alpes	-965'472	-769'169
Communication	-365'997	-405'367
Randonnées	-56'325	-44'909
Vente d'articles	-237'881	-211'948
Promotion des adhésions et récolte de fonds	-285'757	-396'619
Administration	-217'539	-204'748
Résultat d'exploitation	-186'736	-154'164
Résultat financier	-1'943	464
Autre résultat	3'591	2'178
Résultat d'organisation	-185'087	-151'523
Capital lié généré	-183'581	-151'523
Capital libre généré	-1'507	-
Résultat après mouvements de capitaux	0	0



Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2004	Attribution	Utilisation	Etat au 31.12.2003	Modification
Capital d'organisation	137'640	9'897	-194'984	322'727	-185'087
Capital lié généré	9'897	9'897	-193'477	193'477	-183'581
Fonds pour campagnes	0.0	0.0	-193'477	193'477	-193'477
Fonds pour vente d'articles	9'897	9'897	0.0	0.0	9'897
Capital libre généré	127'743	-	-1'507	129'250	-1'507
Capital d'organisation	127'743	0.0	-1'507	129'250	-1'507